

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Procédure pénale (4DR2008)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

CAPUS Nadja, Professeure ordinaire et KUHN André, Professeur ordinaire.

Contenu

La première partie du cours de procédure pénale traite des grands principes spécifiques au procès pénal et à l'organisation judiciaire et administrative pénale. Il traitera principalement de la procédure pénale unifiée et de ses particularités. Dans la seconde partie du cours, les connaissances acquises sont illustrées et mises en application au travers de l'analyse de dossiers pénaux réels.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min, précédé d'un temps de préparation. Obligation pour les candidat-e-s de se munir d'un exemplaire des lois utiles, version Chancellerie fédérale ou analogue. Sont interdits les notes et le matériel de cours, les manuels de droit et les objets connectés. L'étudiant-e tire au sort une question/un cas pratique.

Documentation

Jeanneret Y., Kuhn A., Précis de procédure pénale, 2e édition, Stämpfli, Berne, 2018.

Kuhn A., Procédure pénale unifiée : reformatio in pejus aut in melius ? l'Hèbe, Charmey, 2008.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra et exercices de contrôle de connaissances en ligne.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les principes fondamentaux sous-jacents à la procédure pénale
- Reconnaître un éventuel défaut de procédure
- Analyser l'articulation entre la procédure préliminaire et la procédure de première instance
- Décrire le déroulement ordinaire d'une procédure pénale en Suisse
- Reconnaître les diverses procédures spéciales
- Analyser la problématique de l'adoption du système du Ministère public II

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes